

**Réunion du 11 janvier 2016**

L'an deux mille seize, le 11 janvier à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Pascal VANSANTBERGHE, Maire.

Étaient présents :

Mme MAURICE Bernadette, Mme DESVOY JOPPE Béatrice, Mme LEGRIS Corinne, Mr MILLON Luc, Mr PONSIGNON Daniel, Mr RAGOT Nicolas, Mr VANSANTBERGHE Pascal

Absents : Mme ORSINI Frédérique, Mme CHARPENTIER Alexandra, Mr LEBLANC Xavier

Absents excusés : Mr CHAMPONNOIS Jean-Luc procuration à Mr PONSIGNON Daniel

Date de la convocation : 7 janvier 2016

Secrétaire de séance : Mr PONSIGNON Daniel

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 7 décembre 2015**

Le compte-rendu est approuvé à 8 voix pour.

**Estimation terrains communaux**

Suite au déclassement d'une partie de la voirie de l'impasse des Auches Chevines et d'une partie de la voirie de la rue des Auches Chevines, une fourchette de prix de vente a été définie lors du dernier conseil de décembre. Après discussion et analyse des impacts sur les dernières opérations de ventes et achats similaires, il sera proposé un tarif de 13 euros pour la vente des terrains. Ce montant devra être validé par le service des Domaines.

**Transmission de bail / Terres communales**

Demande de transfert de bail d'une parcelle communale située Aux Acles, d'une superficie de 7 ha 37 a 77 ca, de Mr Millon Jean-Marc à Mr Millon Florent.

Accepté à l'unanimité

**Contrat Avenir**

Le contrat avenir de Mr Ebner Julien se terminant en mars prochain, et ne pouvant être reconduit, le conseil municipal est invité à réfléchir à son éventuel renouvellement et la forme

à donner à ce nouveau contrat.

Les règles d'éligibilité sur ce type de contrat tiennent compte de l'âge des candidats (16 à 25 ans avec dérogation jusque 30 ans pour les personnes handicapées) et du niveau d'étude (qui peut être différent selon les zones).

Après estimation des besoins de la commune et des charges financières associées, un contrat de 35 heures d'une durée d'un an renouvelable va être proposé.

La structure Cap Emploi sera également sollicitée.

### Vœux Municipaux

Les vœux du Maire et de la Municipalité auront lieu le dimanche 31 janvier à 11 à l'Espace Culturel.

La commission Vie Locale prend en charge l'organisation de cette manifestation. Les volontaires seront sollicités pour confectionner les petits fours.

### Questions Diverses

- Don du Sang : une collecte sera organisée à l'Espace Culturel un mardi ou un jeudi du mois de mai
- Chemin des Conges : suite au débardage en cours des peupliers de propriétaires privés, un rappel leur sera fait sur l'état de la voirie et une reprise sera réalisée par la commune à partir de rabotage de route.
- Tournoi d'Echecs : l'Echiquier Châlonnais organise un après-midi tournoi et animation le samedi 30 janvier prochain. Les écoles participeront à cette animation, la population recevra une invitation.
- Chemin d'AF : suite à des problèmes récurrents de poussière vers les habitations riveraines lors des moissons et des livraisons agricoles vers le silo, une rencontre a eu lieu entre l'Association Foncière, la Commune, Vivescia et les riverains concernés. Un accord d'aménagement sur ce chemin d'AF a été trouvé entre les parties : adaptation de la signalisation fixe (STOP) et mobile (demande de ralentissement) ainsi qu'un aménagement de la structure du chemin (enrobé partiel et cailloutage)
- Commission Electorale : suite à l'analyse des listes électorales, des propositions de suppression vont être faite aux personnes ayant quittées la commune.
- Blason : la réalisation finale du blason de la commune va être confiée à une autre personne suite à la défection des premiers sollicités
- Site Internet de la commune : il sera officiellement présenté lors des vœux ainsi que dans le prochain Petit Nuisementais.
- Taille des haies et emprise sur voies publiques : 4 riverains ont répondu favorablement à notre demande de nettoyage des abords de leur propriété. Un courrier de remerciement va leur être adressé. Pour les autres dossiers toujours en attente, un courrier de relance avec devis de réalisation va leur être remis.

- Urbanisme : aucun dossier déposé ce dernier mois.
- Commission fleurissement : va se réunir très prochainement afin de définir les aménagements à prévoir pour le prochain été, en particulier sur le positionnement des différentes vasques. Une réflexion sera également conduite sur le remplacement de « l'arbre de la liberté » ou sur la plantation d'un « arbre pour la planète ».
- Voirie : un nid de poule est en formation sur la RD 203. Les services du Département vont être sollicités.
- Eclairage public : la fin du renouvellement des points lumineux est lancée. 3 nouveaux points noirs vont être étudiés.

#### AGENDA

Prochain conseil municipal le lundi 15 février 2016 à 20h30

Séance levée à 22h45